



Paris, le 29 novembre 2011

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Fort de ses 2.5 millions de bénévoles, le mouvement associatif sportif contribue très largement au développement du sport et à son accessibilité pour le plus grand nombre.

Ce dynamisme est conditionné par l'engagement d'hommes et de femmes prêts à prendre des responsabilités au sein des associations sportives, à en assurer la gestion au quotidien et à préparer le renouvellement des générations.

Etre dirigeant n'est pas chose aisée et mérite d'être soutenu. Cette démarche doit pouvoir s'inscrire tant dans l'accompagnement des dirigeants en poste que dans l'encouragement des jeunes à s'investir et prendre de nouvelles responsabilités.

Conscient que l'engagement des jeunes au sein des clubs est une problématique largement partagée par vos structures (comme en témoignent les stages de formation « jeunes dirigeants » déjà développés par le mouvement olympique et sportif), le Ministère des Sports et le CNOSF ont souhaité initier un appel à projet intitulé « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants d'associations sportives ».

Sous la responsabilité des délégués territoriaux du CNDS et en lien étroit avec les CROS et les CDOS, cet appel à projet vise à aider 1000 jeunes entre 16 et 25 ans, adhérents depuis au moins un an à une association sportive affiliée, à accéder aux différentes fonctions dirigeantes de nos clubs.

Les moyens consacrés à cet appel à projet feront l'objet d'une enveloppe spécifique qui n'impactera pas les crédits alloués chaque année aux associations. Les projets seront examinés en commission territoriale du CNDS et devront être conçus comme un premier pas incitant les jeunes à s'engager plus directement demain dans la conduite de leur association

La directive territoriale du CNDS, que vous venez de recevoir, précise les contours de cet appel à projet et fait figurer en annexe VII son cahier des charges. Nous tenions à vous sensibiliser dès à présent à cette démarche pour laquelle le programme des formations proposées et la liste des 1000 jeunes devra être adressée au CNDS pour le 30 janvier 2012.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.

David DOUILLET
Ministre des sports

Denis MASSEGLIA
Président du CNOSF